

place au sein des procédures dialogiques, donc argumentatives.

Laisant ici de côté tout ce qui relève de la prise en charge directe par le locuteur (opérations σ)¹⁹⁾, il est possible d'attribuer trois statuts principaux à un énoncé assertif. Il peut être présenté comme FAIT, comme THESE et comme CONSEQUENCE. Les critères de reconnaissance sont d'ordre morpho-syntaxique. Un FAIT a un caractère d'isolement que je devrai d'ailleurs préciser. Une THESE est suivie soit d'une explication, soit d'une justification. Une CONSEQUENCE enfin est précédée d'un FAIT. J'illustrerai ces distinctions par des exemples.

FAIT : "Cette recette de fine bouche était déjà connue des peuples primitifs d'Afrique et d'Amérique du Sud."

THESE : "Ils avaient de la chance".

CONSEQUENCE: "Elles avaient toujours de la viande tendre et juteuse".

De plus, sans que je puisse déjà estimer la portée de la chose, il me paraît utile de faire un pas de plus et d'introduire des distinctions d'ordre lexico-sémantique. Ainsi, au niveau encore le plus intuitif:

"J'avais pris l'habitude d'aller me promener par là, car les arbres sont toujours de bons voisins"²⁰⁾

donne raison d'un constat: "j'avais pris l'habitude d'aller me promener par là".

Mais

"Mon ami me livra tous ces renseignements avec une nonchalance affectée, car je le vis me regarder du coin de l'oeil pour savoir si j'avais suivi son raisonnement"²⁰⁾

donne raison du jugement de "nonchalance affectée" que porte le locuteur.

Cette façon d'atomiser les éléments du discours (je viens de parler de "formule atomique") n'est évidemment qu'un instrument pour aller plus loin. Le problème est d'étudier la façon dont ces microexplications peuvent se combiner entre elles et avec d'autres composantes du discours. Je me ferai comprendre sur un exemple encore très simple.

"Son action est triple:

1. Viande plus tendre et plus juteuse
2. Temps de cuisson plus court
3. Perte de poids réduite

Tout cela est l'oeuvre de l'extrait appelé papaïne. La viande devient plus tendre parce que la papaïne ouvre le tissu conjonctif.

Elles devient plus juteuse parce que, grâce aux propriétés biologiques de la papaïne, le jus reste à l'intérieur de la viande. Pour vous cela signifie: temps de cuisson et perte de poids à la cuisson réduits de 25%!" (18)

On a ici deux microexplications:

La viande devient plus tendre parce que ...

Elle devient plus juteuse parce que ...

et une conséquence

La perte de poids est réduite

qui, par là-même sert d'explication-justification au point 3.

Il faut bien reconnaître que tout ceci repose sur la lecture des textes et, dans le meilleur des cas, sur certaines marques linguistiques explicites. Mais, même l'usage de telles marques fait problème. Il peut arriver que l'on dispose d'études précises, comme celles que fait O. Ducrot par exemple, lorsqu'il analyse mais, eh bien!, d'ailleurs²¹⁾. Dans tous les autres cas, force est pour le moment de s'en tenir à ce que disent les grammaires. Je voudrais toutefois signaler, à ce propos, que des ouvrages classiques comme la Grammaire raisonnée de la langue française de A. Dauzat par exemple²²⁾, sont très loin de mériter la condescendance avec laquelle ils sont souvent traités.

3. POUR ROMPRE ICI CES CONSIDERATIONS

Tout ce qui précède n'avait pour but que de préparer une recherche. J'ai tenté de préciser le point de vue auquel j'entends me placer et ceci pour chercher à atteindre deux sortes d'informations.

D'abord apprendre, sur ce que j'ai appelé les microexplications, quelles sont les procédures élémentaires de la logique naturelle qui sont en jeu et en faire un premier inventaire. Ensuite, et à partir de là, examiner toujours du même point de vue sémio-logique la nature des discours explicatifs que l'on pourrait tenir alors pour des macroexplications.

NOTES

- 1) Séminaire tenu en 1979-1980 dans le cadre d'une Direction d'études intitulée "Sémiologique et Informatique".
- 2) G.H. von WRIGHT, Explanation and understanding, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1971. Il introduit en particulier la notion d'explication quasi-causale qui s'appliquerait à des contextes non scientifiques.
- 3) Ch. PERELMAN & L. OLBRECHTS-TYTECA, Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique. Ed. de l'Université de Bruxelles, 1976 (3e éd.). Les auteurs considèrent toutes sortes de concepts philosophiques. Cela leur permet, pour ne prendre qu'un exemple, de considérer que le réel est explicatif dans la mesure où le phénomène à expliquer est tenu pour une apparence.
- 4) J.A. FODOR, L'explication en psychologie, Paris, Seigners, 1972. On y trouve l'idée que l'explication profane ne diffère pas essentiellement de celle de la science.
- 5) J. PIAGET, Le problème de l'explication, in L. APOSTEL et al., L'explication dans les sciences. Paris, Flammarion, 1973, 7-18. Il considère l'explication comme étant avant tout un mode de production.
- 6) Exposé au cours du Séminaire de J.-C. Gardin (cf. note 1).
- 7) J.-F. BORDRON, Le titre de la légende. Le discours philosophique de Maurice Merleau-Ponty, in A.J. GREIMAS & E. LANDOWSKI (éds), Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales, Paris, Hachette, 1979, p. 154.
- 8) Voir Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, no 29, 1976; no 34, 1979.
- 9) J.-C. GARDIN, Une archéologie théorique, Paris, Hachette, 1979.
- 10) F. JAUQUES, Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue, Paris, PUF, 1979.
- 11) Il est vrai que nous n'avons jusqu'ici étudié que des textes qui ne sont pas des dialogues au sens courant du terme. Mais c'est la force de ce qui est exprimé ici que de concevoir que tout discours est de nature dialogique.
- 12) P. LORENZEN, Métamathématique, Paris, et la Haye, Gauthier-Villars et Mouton, 1967.
- 13) Cf. note 10, La citation est en page 210.
- 14) L. EULER, Lettre à une Princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie, Berne, Chez la Société typographique, 1775, tome 3, pp. 109-110.
- 15) A. MEE (ed.), The children's encyclopaedia, Londres, Carmelite House, sans date (mais antérieur à 1909), vol. 7, p. 4229.
- 16) M.A.K. HALLIDAY, Language as social semiotic, Londres, E. Arnold, 1978, Je ne traduis pas les termes anglais, d'une part parce que je ne trouve pas d'équivalent à tenor, d'autre part parce qu'il s'agit de concepts qui doivent être définis pour eux-mêmes.
- 17) Opérations α , γ , θ et ω d'une part et opération δ d'autre part. Voir la seconde référence de la note 8.

- 18) Publicité parue dans Bon appétit, publications hebdomadaire des bouchers suisses (éd. française).
- 19) Cf. note 18.
- 20) CONAN DOYLE, La figure jaune in Sherlock Holmes, vol. I, Paris, Lafont, 1979.
- 21) O. DUCROT, Les mots du discours, Paris, Ed. de Minuit, 1980.
- 22) A. DAUZAT, Grammaire raisonnée de la langue française, Lyon, IAC, 2e éd, 1947.

DISCOURS EXPLICATIFS

PAR

MARIE-JEANNE BOREL

Socrate: "Anaxagore! Il m'expliquerait si la Terre est plate ou ronde et, puis- qu'il me l'expliquerait, il m'en expose- rait tout au long la raison et la néces- sité; m'apprenant, lui qui dit ce qui est le meilleur, qu'il était meilleur pour la Terre d'avoir telle ou telle forme!"

(Phédon)

0. INTRODUCTION

Il est possible de parler de l'explication comme si elle existait hors discours. Elle prend alors l'aspect d'un ensemble de notions liées entre elles, et d'objets dont ces notions et leurs relations "rendent raison"; des régularités observées -ou des bizarreries- accè- dent à l'intelligibilité. Expliqué, un objet -phénomène, événement, donnée- est compris, ou reproductible, ou encore utilisable, selon les cas. D'orientation épistémologique et liée à une vision technicienne des choses-, cette conception est généralement normative: il y a de bonnes et de mauvaises explications. Ainsi, une histoire des connaissances centrée sur les acquisitions de la science soutiendra qu'une explication dé- passée ou falsifiée perd sa valeur explicative et n'est que fable, méta- phore, idéologie. L'hypothèse du déluge biblique en géologie, de même que l'idée vitaliste d'une croissance des minéraux en sont des exemples au- jourd'hui.

C'est dans une perspective différente qu'il faut situer les quelques observations rapportées ici, ainsi que les remarques de principe qui les accompagnent pour servir de commencement à une recherche sur les discours explicatifs.

Partons de la définition suivante et caractérisons cette perspective en trois points.

"Explication - Discours par lequel on expose quelque chose de manière à en donner l'intelligence et la raison" (Littré, Pau- vert, 1956).

1. Une explication est un discours. Expliquer est une ac- tivité de connaissance et son produit, un objet de pensée. Mais cette ac- tivité est inséparable d'une activité de langage: c'est une manière ra- tionnelle de parler de l'expérience, supposant l'énoncé de jugements,

d'hypothèses, la position de vérités, l'exercice de la négation, la description d'événements non actuels, la désignation du langage lui-même et la mise en oeuvre d'inférences, etc. L'explication appartient à l'ordre du discours.

Nous prendrons la notion de discours dans les deux sens bien connus suivants:

- (a) "Discursus est transitus cogitatis a sententia ad sententiam ordine quadam, sive consequentiarum sive alio" (Leibniz)
- (b) "Le discours est le langage mis en action", un processus qui fait de l'énoncé un événement singulier et historique (Benveniste).

Un discours explicatif est un enchaînement de pensées "ordine quadam" dans le processus de l'énonciation linguistique. Inséparable donc de ce système symbolique spécifique qu'est une langue naturelle¹⁾, tout discours met de ce fait en place des indicateurs verbaux de situation et de subjectivité²⁾ lorsqu'il délimite la forme et le contenu d'un objet. La signification produite est celle d'une expérience, c'est-à-dire d'un monde qui intéresse l'action. Nous appelons "schématisation" cette construction³⁾.

2. Non-normatif, le point de vue adopté observe des faits de norme. Notre objectif est de trouver dans des textes les indices d'une activité de discours prise aux deux sens liés^{*} qui se spécifie et se règle dans la communication et la polémique, c'est-à-dire une "dialectique".

Mais il y a raison et raison, projet cohérent d'intellection et ratiocination. Nous ne trancherons pas: la perspective choisie n'est pas normative. Ainsi le discours de l'enfant observé par Piaget, qui explique qu'il y a deux Salève en affirmant qu'il y en a un grand pour les grands et un petit pour les petits, entrera dans le domaine des discours explicatifs au même titre que le discours du cosmologue qui explique le mouvement de la lune par les lois de l'inertie. La question n'est donc pas ici de débattre des évidences postulées à la base d'une rationalisation, ni de la validité des procédures dans lesquelles elle est développée. Notre but est de repérer ces évidences et ces procédures, et de décrire quelques aspects de leur fonction organisatrice, schématisante. Nous procéderons donc comparativement, afin de voir à quelles normes obéissent les discours explicatifs. Il est de fait que, dans la pratique du discours, ceux qui parlent reconnaissent⁴⁾ - dans certaines situations au moins - la nature explicative d'un discours. Nous

* qui viennent d'être rappelés: activité rationnelle d'appropriation symbolique de l'expérience et activités

aurions donc à découvrir à quels indices celui qui reçoit un discours (qui lit un texte) peut l'identifier comme explicatif; inversement, bien que non symétriquement, il faudrait chercher quels sont les repères que celui qui produit un tel discours doit mettre en jeu pour être lu conformément à son projet.

Un discours explicatif se manifeste sous l'aspect d'un (de) texte(s). Donné empiriquement, un texte est un objet-signé dont la figure diffère d'une langue à l'autre; il est offert à l'interprétation de quiconque repère le signe dans l'objet; il l'est en particulier à cet interprète qu'est un observateur orienté par un objectif théorique, qui y sélectionne ce qui est pertinent à cet objectif. Pour nous, l'observation se limite à des textes écrits, sur un matériel assez varié pour pouvoir y déceler quelques constantes à travers de grandes différences: roman, dialogue, interview, articles de presse, lettres de lecteurs, vulgarisation scientifique, monographies de science naturelle et humaine.

3. Le discours explicatif n'est pas une chose en soi. Expliquer, nous venons de l'affirmer, est une manière de parler. Mais parler n'est-il pas déjà, en un certain sens, expliquer? Pour s'en apercevoir, il suffit de s'arrêter à la forme prédicative, dans l'affirmation par exemple. Suivant les cas, la forme prédicative amplifie, développe sous un aspect la "chose" que le nom permet d'identifier; elle analyse, elle expose, elle situe. Dans d'autres cas aussi, elle classe, elle assimile, elle ramène le singulier à un schéma.

Déjà en partie coextensive à l'activité même de discours l'explication est, de plus, étroitement liée à l'argumentation. Leurs démarches s'interpénètrent dans le fil du discours. Car pour valider des positions, entraîner des décisions, étayer un jugement, il faut des raisons; inversement, le développement d'une procédure explicative demande qu'on donne des preuves, qu'on débatte de principes.

Enfin, saisi dans la polémique, ce qui peut être une explication pour l'un -objectivante, didactique- devient argumentation pour un autre -point de vue intéressé, justification ad hominem ou apologie⁶⁾.

La difficulté qu'on rencontre à isoler un objet d'étude dans le champ des discours tient à ce qu'un type de discours, et cela est

vrai du discours explicatif, n'a pas de réalité pris isolément, c'est-à-dire sorti de son contexte, de ses rapports à d'autres discours, de la situation qui le détermine et où il a des effets. On ne borne pas un discours comme on borne un terrain, ou comme on démonte une pièce dans une machine. La nature d'un signe est relationnelle: un signe est signe de quelque chose (il renvoie), pour quelqu'un (il s'interprète), dans un contexte de signes et d'expériences (il signifie). Discours explicatif et discours argumentatif ne sont pas des choses mais des processus signifiants.

Les trois remarques qui viennent d'être faites nous confrontent à un problème, celui de savoir comment reconnaître un discours explicatif, c'est-à-dire le phénomène même qui sera observé et décrit. En effet, l'observateur est-il assuré de ne pas être lui-même pris dans une relation polémique aux textes qu'il lit lorsqu'il les distribue dans des classes disjointes? Pour répondre à ce problème, une saisie globale des dimensions essentielles du phénomène nous est indispensable.⁽⁴⁾ Alors seulement il sera possible d'en détacher un aspect pour en faire l'objet d'une étude locale, sous un angle particulier. Cet angle est celui d'une logique des "objets du discours"⁵⁾, dont nous esquisserons brièvement la visée en conclusion de cette présentation d'une recherche qui débute.

1. LES DIFFERENTS SENS DU MOT "EXPLIQUER"

La lecture de quelques dictionnaires, les réponses données par diverses personnes à la question de savoir ce que veut dire "expliquer", montrent que le champ recouvert par ce terme est très vaste.

Syntaxiquement parlant, et relativement à ses compléments d'objet possibles, le verbe "expliquer" a, à quelques différences près, une distribution voisine de celle de "dire"⁷⁾.

Sémantiquement, en regroupant les synonymes d'"expliquer" on obtient deux grandes classes distinctes, dont nous nous limiterons à indiquer quelques sous-classes.

1/. Le verbe "expliquer" a une composante interactionnelle⁸⁾

1. *Communiquer* - exposer, formuler, exprimer, faire savoir ...

(Expliquer à quelqu'un ses projet, le fond de sa pensée, une dé-

cision prise, l'objet d'une réflexion ...).

2. *Enseigner* - faire comprendre, éclairer, illustrer, montrer...
(Expliquer à quelqu'un la règle d'un jeu, les caractères d'un objet, d'une idée, le maniement d'un outil, le chemin à prendre...)
3. *Justifier* - excuser, disculper, motiver, défendre, légitimer...
(Vouloir tout expliquer).

Vu sous cet aspect, le sens du verbe "expliquer" se situe sur un axe dont les extrêmes sont, respectivement, une situation d'échange verbal qui tend à la transparence et à l'objectivation, et une situation de violence ou de conflit où l'un des agents tend à dominer l'autre (la limite en serait "sortir pour s'expliquer" (se battre)).

2/. Le verbe "expliquer" a une composante idéationnelle.

1. *Expliciter* 1. Développer - commenter, annoter, gloser, préciser, analyser...

(Socrate donne une définition du beau - "Au moins, à mon avis, Socrate, nous avons bien expliqué maintenant quelle est la nature du beau" - Hippias Majeur -)

2. Interpréter - faire l'exégèse, élucider, traduire, dégager, assigner un sens, situer dans un contexte, reconstituer ...

("Les chaînes dont tes pieds sont empêtrés sont des symboles qui expliquent assez clairement les inconvénients de ton amitié" - Baudelaire -)

("L'archéologie est l'explication du passé par les monuments" - (Littré)).

2. *Expliquer* - Rendre compte d'un fait par une cause, une raison, un motif, faire résulter de ... (origine, source)

("le retard du train explique pourquoi il n'est pas venu".
"Je n'arrive pas à m'expliquer cette erreur de calcul").

Dans ce qui suit, nous réserverons le terme "expliquer" au sens *expliquer* (2/.2) qui vient d'être décrit, car c'est cette sorte de discours que nous allons plus particulièrement étudier. Mais d'autres remarques sont nécessaires à propos de cette classification.

a) Les deux composantes ci-dessus sont étroitement inter-reliées dans la pratique du discours⁹⁾. Lorsqu'on pense en parlant, on procède avec -pour, contre- un autre discours, une autre pensée. Ce fait est caractéristique, pour nous, d'une pensée verbale -de la discursivité en général- par opposition à d'autres modes de la représen-

tation. Autrement dit, quel que soit le type d'explication donné - au sens de la composante idéationnelle - le discours prendra des caractères liés à la composante interactionnelle. En particulier, il pourra prendre certains traits propres à une communication didactique: ton objectivant, dépourvu de passion et d'évaluation, dégagé des urgences de l'action; ces traits s'observent au niveau des formes de l'énonciation. Ce "débrayage énonciatif" - le terme est de Greimas - est particulièrement visible lorsque le contexte est narratif. Là où un héros s'obstine à signifier aux militants qu'ils feraient bien de réfléchir avant d'agir, le "Attendez... je vais vous expliquer..." a pour objectif de faire suspendre l'action. Mais le héros échoue: on ne reconnaît pas à l'intellectuel le pouvoir de savoir¹⁰⁾.

b) Bien que liées, ces composantes demandent pourtant d'être distinguées au moment de l'analyse. Il est en effet frappant de constater - et c'est un exercice que nous avons proposé à des étudiants - que le mot "expliquer", pris dans sa composante interactionnelle, associe à l'aspect didactique de cette composante les aspects suivants: rendre commun, éclairer quelque chose de moins connu en le liant à du mieux connu, illustrer, visualiser, concrétiser à l'aide d'exemples, de comparaisons, etc. Par contre, pris sous l'angle idéationnel, ce sont d'autres aspects qui se manifestent: définir, décrire avec précision, généraliser, abstraire, ramener à des règles, déduire, procéder avec méthode, logique, etc. Les procédures auxquelles le discours fait appel paraissent différentes dans l'un et l'autre cas.

Cette différence est clairement désignée par Toulmin¹¹⁾. Le discours par lequel on cherche, en quelque sorte ad hominem, à faire comprendre quelque chose à quelqu'un met bien en relation du moins connu avec du mieux connu, de l'obscur avec du plus clair. Mais comment comprendre alors - demande l'auteur - que cette relation puisse s'inverser dans certains cas? Pourtant il s'agit toujours de "comprendre". Ainsi, lorsqu'on explique le mouvement de la charette, la loi d'inertie à laquelle la dynamique fait appel est certainement moins intuitive, moins évidente, donc plus idéalisée, plus abstraite que ce qu'elle explique; plus simple, certes, mais moins immédiatement accessible, moins familière.

Autrement dit, selon que le discours est plus ou moins structuré par le jeu de l'une ou de l'autre composante - et cette diffé-

rence tient à la situation dans laquelle il est reproduit- sa forme et son contenu s'en trouveront modifiés. Ou tout au moins, pourra-t-on concevoir l'existence de deux structures superposées⁽¹²⁾.

c) Arrêtons-nous à la composante idéationnelle. En considérant que *explíciter* (développer, interpréter) et *expliquer* consistent tous deux à amplifier un discours, nous y distinguerons pourtant deux mouvements différents.

Le premier est analytique; il consiste, en partant d'un donné -des mots ou des choses- à dégager ou des constituants, ou des principes. On cherche ainsi un schéma qui rendra pensable, assignera sens ou raison d'être à ce qui, d'abord, est singulier -imprévu, différent, anormal. Pour ce faire, on distingue, on rapproche, on situe: le discours construit une notion. Le second mouvement, synthétique, est celui par lequel on rend raison, on comprend sous une loi, on saisit une production (rationnelle ou naturelle). Le discours utilise des notions, un schéma, pour subsumer, déduire, mettre en relation, tirer ce qui est singulier d'un ordre intelligible¹³⁾.

Dans ce qui suit, nous appellerons INTERPRETATION le premier mouvement, et EXPLICATION le second. Mais nous admettrons que ces deux mouvements appartiennent en général au discours explicatif¹⁴⁾.

d) Pourquoi cette classification des sens du mot "expliquer" et pourquoi partir d'un dictionnaire de langue? La première raison est pratique: il s'agit de pouvoir réduire le champ très vaste des démarches explicatives à l'une d'entre elles, pour l'étudier plus en détail -pour nous, ce seront donc les discours par lesquels on "rend raison d'un fait". La nécessité de cette pré-classification s'est imposée dès qu'il s'est agi de recueillir des textes.

Une seconde raison vient de ce qu'il n'y a pas de discours sans mots, ce qui n'est^{qu'} apparemment trivial. Car ce que signifie un mot, c'est "un type d'usage" ou "un ensemble codé d'usages" -de contextes (Rey-Debove, op.cit., pp. 91-92 - "le signe est mémoire"). Or le mot "expliquer" a dans son sens le composant dire: c'est donc un mot métalinguistique qui, comme tel renvoie à un élément de langage. Son contenu informe donc sur les activités de langage et son occurrence en discours est un repère¹⁵⁾ que fournit celui qui parle sur la manière dont il faut entendre ce qu'il dit, c'est-à-dire sur un univers de discours.

Qu'il s'agisse d'un indice pertinent pour un interlocuteur donné est une autre affaire, et la question de savoir comment son occurrence peut informer une lecture est un problème pour l'observateur.

2. RECONNAITRE UN DISCOURS EXPLICATIF

Nous avons recueilli un ensemble de textes en utilisant deux critères. Le premier est l'occurrence dans le texte de termes métalinguistiques comme "expliquer" et "explication". Un premier problème s'est posé avec la variété des sens de ces mots; nous l'avons provisoirement réglé à l'aide de la classification qui vient d'être proposée et du choix que nous y avons fait.

Mais ce critère est encore insuffisant pour la raison qui suit. Comme nous l'avons suggéré, la présence d'un méta-terme est un repère¹⁵⁾ pour une lecture possible du texte qu'il introduit, lecture projetée par la stratégie du locuteur, ou lecture effectuée par un interlocuteur, dans des conditions de communication données. Or il existe des situations -et qui ne les a pas vécues à l'école?- dans lesquelles on peut fort bien identifier l'existence d'une explication sans rien comprendre de son contenu, donc du discours tenu. Dans ce cas, l'identification d'un type de discours est un effet de la situation et non des propriétés internes du texte; et son étude ne relève plus de l'analyse du discours proprement dite, mais de celle des "rapports de force symboliques" qui sous-tendent l'échange verbal. Autrement dit, le sens du méta-terme peut n'être pas compatible avec le contexte dans lequel il apparaît, qu'il s'agisse du texte effectivement énoncé ou de l'une de ses interprétations.

D'emblée donc, nous avons utilisé un autre critère. Il fait appel implicitement à des synonymes des méta-termes ci-dessus; mais surtout, il s'attache intuitivement au contenu des textes.

Mais le contenu perçu d'un texte n'est pas une chose qui serait accessible en soi, détachable d'un processus de lecture ou d'interprétation. C'est ce processus dont il faut tenter de reconstituer certains niveaux, puisque, comme observateur, nous avons d'abord ^{a/} identifier les discours explicatifs avant de pouvoir observer comment ils sont faits. Cette reconstitution nous enverra, elle aussi, vers l'extérieur du texte. Mais elle nous livrera en même temps certaines dimen-

sions qui sont essentielles au phénomène dans la mesure où elles interviennent dans l'activité même qui le discerne. Chacune pourrait, d'ailleurs, faire l'objet d'une étude spécifique.

1. Espace des objets

Un discours explicatif se reconnaît à certains types de thèmes. A priori, tout peut être objet d'explication. Mais une caractéristique de ces thèmes est que, alors que leur pertinence n'est pas objet de discussion, ils sont liés à certains types de problèmes -pourquoi? Comment se fait-il...? Tiens, c'est bizarre...-. Une réponse à ce genre de problème est alors fournie dans les termes d'un schéma d'interprétation, une rationalisation, auquel le thème est lié lors de l'explication, dont il résulte par des procédures mettant en jeu des démarches inférentielles, ou le récit d'une genèse.

En fait, on a déjà fait appel à autre chose qu'au contenu des thèmes et des schémas interprétatifs; à travers les variations de contenu, on repère la récurrence d'un certain rapport entre thèmes et schémas.

2. Espace du sujet

La reconnaissance au niveau des objets du discours nous déplace donc immédiatement à un niveau où se différencient les modalités sous lesquelles un univers de discours est donné. Dans le discours, thème, problème et schéma sont présentés comme "objet d'explication" et "schéma explicatif", renvoyant non plus à des choses du monde, mais à des modes de la pensée ou de l'idéation. Eux aussi varient selon les discours: le rapport entre "explicandum" et "explicans" peut être plus ou moins heuristique, ou dogmatique; l'hypothèse explicative, plus ou moins empirique, ou a priori; le ressort de l'explication peut être causal, formel, finaliste, fonctionnaliste, etc. les preuves données seront plutôt réductives, ou plutôt déductives; le point de vue sur le thème, sur le problème, sera plus ou moins "centré" -intéressé, orienté par l'action, ou "décentré" -désintéressé, objectivant, orienté vers la chose.

Or lorsqu'un discours est guidé par un intérêt pratique plutôt que théorique, lorsqu'en lui s'inscrit l'urgence d'une action à faire, d'une décision à prendre, d'une évaluation à donner plutôt qu'une

visée cognitive, comment et où situer la limite entre expliquer et faire autre chose: argumenter, défendre, excuser, justifier...?

3. Espace du discours

Le langage que nous venons d'utiliser suggère l'idée d'un continu, dans lequel apparaissent des degrés et des ruptures. Revenons à l'exemple donné en note (6). Lorsque qu'une Miss J., institutrice britannique, explique au policier de service que si la lumière est restée allumée, c'est qu'une élève -italienne, et on sait que les méridionaux sont précoces- avait rendez-vous avec un garçon, elle fournit bien la raison d'un fait. Mais le contexte polémique où est pris son discours fait basculer l'explication en une affirmation de la valeur, de l'identité, de l'appartenance sociale du locuteur -"Ne soyez pas insulaire!" oppose la directrice- C'est que, pour l'interlocuteur, le discours tenu fait plus qu'énoncer une hypothèse sur le monde des choses, des événements; il met en jeu des valeurs qui impliquent le locuteur. Imputant au locuteur un comportement évaluatif, l'interlocuteur cesse de le considérer comme un témoin crédible, qui constaterait au lieu de s'engager. L'explication donnée n'est pas une.

Autrement dit une explication, pour se faire reconnaître, doit se présenter comme objective, dégagée des urgences de l'action. Le discours explicatif peut donc maintenant être repéré à partir de tout ce qui indique qu'il^s oppose à d'autres discours possibles en se produisant, se démarquant en particulier des discours qui évaluent, qui jugent et qui délibèrent, orientés par l'action. Ainsi, lorsqu'on explique que Brutus a agi comme il l'a fait en faisant appel à son amour pour la République, on lui impute une évaluation; mais cela ne signifie pas que celui qui parle adhère à cette valeur.¹⁶⁾

De la fonction idéationnelle du discours, nous avons glissé vers sa fonction interactionnelle.

4. Interaction symbolique

Reconnaître qu'un discours remplit une certaine fonction idéationnelle -expliquer en est une- c'est, implicitement, avoir reconnu que certaines conditions interactionnelles sont remplies.

Il est frappant de constater que si on dit couramment "je vais expliquer que..., pourquoi...", on ne dit généralement pas "j'argumente...". On

dit "c'est un argument pour..." comme on dit "c'est une explication..." Mais on ne dit pas "c'est une argumentation de...". Ou si on le dit, c'est pour souligner que ce n'est qu'une argumentation.

Tout se passe comme si une des conditions de l'efficacité de l'argumentation -de son acceptabilité- venait de ce qu'elle ne soit pas perçue comme argumentation, c'est-à-dire comme seulement vraisemblable. Sa réalité -sa reconnaissance- est d'essence polémique. La situation paraît être l'inverse pour le discours explicatif: pour être acceptable, il doit se faire reconnaître comme explication.

Le discours explicatif ne symbolise pas n'importe quelle situation de communication. Les conditions normées de communication sous-jacentes au discours explicatif veulent que celui qui explique sache, et qu'il domine son objet et son partenaire; il en sait plus que celui auquel il s'adresse; il n'évalue pas ce dont il parle, mais en déploie l'intelligence de manière objective; la chose dont il parle et le problème soulevé à son endroit intéressent l'interlocuteur. Lorsque ces conditions sont symboliquement satisfaites, le discours est "légitime" -reconnu et accepté¹⁷⁾; celui qui parle n'a pas seulement produit des phrases correctes, il l'a fait à bon escient, en maîtrisant la situation de communication, et celui qui l'accepte obéit à la norme que sa pratique a également intériorisée.

Toutefois, si la réalité de l'explication n'est pas d'essence polémique, puisque sa reconnaissance suppose celle de l'autorité de celui qui parle, cela ne signifie pas que sa pratique ne le soit pas.

5. Interaction réelle

Supposer que la pratique du discours explicatif échappe à la polémique, c'est confondre ce qui règle la communication et ce qui détermine l'"instauration" de celle-ci dans une situation concrète de langage. Lorsque la norme dont nous venons de parler est en fonction, la parole est déjà prise. Or deux cas extrêmes peuvent se présenter. Dans l'un, la norme de l'échange coïncide avec l'interaction réelle: le locuteur a le pouvoir de savoir, il domine effectivement celui à qui il parle. C'est ce cas qui est réalisé lorsque le discours explicatif est identifié comme tel sans que ni la forme ni le contenu du texte n'ait à intervenir. L'autre cas est celui où les conditions requises par l'efficacité de l'échange ne sont pas remplies. On peut voir alors,

dans une polémique de fait, comment un discours explicatif doit-il légitimer symboliquement, en figurant l'interaction dans l'univers du discours, un pouvoir que le locuteur prend, une autorité qu'il se donne, sans disposer nécessairement de l'un ou de l'autre dans la situation où il prend la parole¹⁸⁾.

Chacune des cinq dimensions dont nous venons d'esquisser le contenu englobe toutes les autres; c'est chaque fois une manière différente d'envisager chacune, l'ensemble servant à penser cette singularité concrète, cet événement qu'est un discours. Un discours n'est pas une chose, car il se pratique; et y reconnaître des types, c'est y reconnaître des pratiques qui se différencient en s'opposant à d'autres pratiques.

3. LES OBJETS DU DISCOURS EXPLICATIF

Organisée en un discours tenu dans une langue naturelle, pratiquée dans des situations variables de communication, opérant sur des domaines de référence qui ne sont pas homogènes, l'explication ne peut être ramenée à des structures seulement formelles. Contrairement à la déduction entendue au sens strict, dont les lois sont valides en tout lieu et à tout moment, quels que soient la matière traitée par le discours et les agents de la communication, la forme d'une explication n'est pas indépendante des conditions dans lesquelles elle est énoncée - de qui parle et à qui, de ce dont on parle et pourquoi on parle.

Pourtant, des formes explicatives sont identifiées dans la pratique du discours (cf. § 2). Il y a donc un niveau formel à caractériser, situé entre la généralité pure et l'extrême singularité qu'est l'événement d'un discours.

En ce qui concerne notre perspective, la conception traditionnelle des "lieux" rhétoriques peut servir de paradigme. Ce sont des "outils" logiques à disposition des orateurs qui permettent d'engendrer de nouvelles significations à partir de significations admises, communes; assurant une connexion (nécessaire ou probable) entre des significations, ils supportent des inférences, même si celles-ci ne sont pas vraies en vertu de leur seule forme mais "ex natura rerum", et même si elles ne sont pas entièrement codifiées. L'essentiel est que ces lieux du raisonnement naturel peuvent être énoncés en termes généraux¹⁹⁾. La conception classique du raisonnement dialectique et